

Apprentissage : La Conférence des grandes écoles dévoile les résultats de son 1^{er} baromètre dédié

La Conférence des grandes écoles (CGE) publie aujourd'hui son premier « Baromètre Apprentissage ». Véritable état des lieux, ce baromètre inédit donne à voir la place grandissante de ce mode de formation dans les Grandes écoles membres de la CGE et la volonté de celle-ci de soutenir et promouvoir l'apprentissage comme une voie d'excellence à part entière. Une dynamique qui s'inscrit naturellement dans l'objectif d'un million d'apprentis souhaité par le président de la République.

La lecture des éléments recueillis avec ce premier baromètre fait apparaître plusieurs marqueurs forts :

- **Les apprentis représentent aujourd'hui un quart des effectifs dans les 80% d'écoles interrogées qui proposent des formations en apprentissage.** La dynamique de croissance, amorcée dès 2012, s'est considérablement accélérée depuis 2019 : le nombre d'apprentis a progressé de 43% en deux ans (Source : Enquête CGE annuelle sur les effectifs annuels des étudiants et apprentis inscrits en formation Ingénieur ou PGE ou diplôme principal).
Les Grandes écoles s'inscrivent ainsi pleinement dans l'objectif d'un million d'apprentis ambitionné par le président de la République. 37% des écoles ont saisi l'opportunité créée par la loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel (LCAP) de 2018 et créé leur propre Organisme de Formation par Apprentissage (OFA), affirmant ainsi une stratégie de long terme.
- **L'apprentissage est un vecteur de diversité. Le baromètre montre que 25% des apprentis étaient boursiers avant leur entrée en apprentissage.** Cette donnée vient confirmer l'[enquête du SIES](#) d'août 2022, montrant qu'en école de management et en formation d'ingénieurs, les apprentis sont moins souvent issus d'une classe préparatoire que les autres étudiants. Cette même enquête montre que la prise en charge des coûts de formation et la rémunération du travail en entreprise permet que les enfants d'employés et d'ouvriers soient davantage représentés parmi les apprentis que parmi les étudiants.
- **Les apprentis en Grandes écoles sont parfaitement outillés pour une entrée réussie dans le monde professionnel.** Les entreprises plébiscitent largement les profils d'apprentis, qui, forts de leur formation en entreprise et de leur cursus académique, disposent d'un haut niveau d'expertise et d'une capacité avérée à innover. Pour preuve, **leurs salaires en tant qu'apprentis sont en moyenne 20% supérieurs aux salaires minimums définis par la loi.** Seule ombre au tableau, la difficulté d'intégrer aux cursus une mobilité internationale, pourtant fondamentale dans la formation. La CGE est ainsi fortement mobilisée auprès du ministère du Travail et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour faciliter les démarches et la prise en charge des expériences internationales, qu'elles soient professionnelles ou académiques.
- **63% des formations proposées par les Grandes écoles le sont en régions.** L'apprentissage permet de rapprocher les Grandes écoles de leur environnement socio-économique au niveau territorial. Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à favoriser l'implantation de campus de Grandes écoles en région en privilégiant souvent des formations par apprentissage.

Comme le dit Laurent Champaney, président de la CGE, « *l'apprentissage est un véritable sésame pour l'emploi des jeunes. Alors que les Grandes écoles ont vocation à former dès aujourd'hui les acteurs ou les dirigeants des entreprises de demain, il faut tout faire pour rapprocher les uns des autres afin de mieux répondre aux besoins et aux enjeux de notre économie. Et au-delà de toute notre société.* »

Ainsi, ce baromètre inédit permet de continuer à nourrir les échanges des Grandes écoles avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés, en illustrant par les chiffres ce que la CGE prône depuis déjà plusieurs années : l'apprentissage est vecteur d'ouverture sociale, stimule l'employabilité des jeunes et crée des passerelles entre écoles et entreprises sur l'ensemble du territoire.

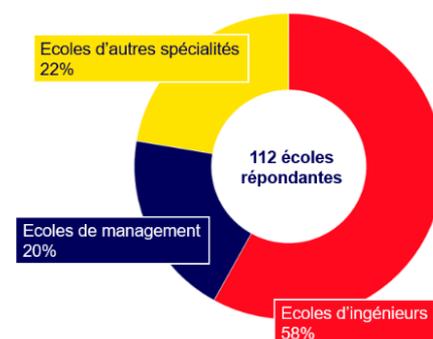
Pleinement convaincue de la voie royale que représente l'apprentissage, la CGE milite plus que jamais pour une **prise en compte des coûts réels des formations** afin que la dynamique positive en œuvre ces dernières années puisse perdurer.

Pour consulter le baromètre CGE de l'apprentissage :

<https://www.cge.asso.fr/publications/2022-09-08-barometre-cge-apprentissage-2022/>

Méthodologie et typologie des écoles participantes

Le questionnaire a été coconstruit en mars 2022 par des représentantes du groupe de travail Apprentissage de la CGE. Il a été envoyé entre le 17 mars et le 26 avril 2022 et les retours analysés en mai 2022. 112 écoles membres de la CGE, localisées en France, ont répondu à l'enquête : 58% sont des écoles d'ingénieurs, 20% des écoles de management et 22% des écoles d'autres spécialités.



A propos de la CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 233 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 43 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 233 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

Site internet : www.cge.asso.fr

Twitter : <https://twitter.com/ConferenceDesGE>

Contact presse :

Camille Le Hyaric – clehyaric@epoka.fr – 06 60 43 65 02